

Accès aux institutions culturelles : des nouvelles politiques qui fragilisent

Les récentes évolutions des politiques de réservation mises en place par plusieurs institutions culturelles suscitent une vive inquiétude chez les guides-es titulaires de la carte professionnelle. En effet, les nouveaux dispositifs imposent désormais des conditions d'accès particulièrement contraignantes, notamment à travers l'obligation de réserver de créneaux de visite pour les petits groupes, soumis à des droits de réservation (DDR), ainsi qu'à des systèmes de forfaits souvent onéreux.

Ces dispositifs reviennent, de fait, à conditionner l'exercice du droit de parole des guides-conférencier-es — pourtant garanti par l'obtention de la carte professionnelle — à un paiement préalable.

Non seulement leur création détermine une limitation des créneaux disponibles, mais génère aussi une concurrence entre les professionnel-les travaillant à leur compte, et des plus grandes structures, dotés de meilleurs moyens pour s'accaparer ces créneaux.

Autrement dit, il ne s'agit plus seulement de réguler l'accès aux sites, mais bien d'assujettir l'exercice d'une activité réglementée à des conditions financières et logistiques disproportionnées. Cette situation porte atteinte à la reconnaissance même du statut de guides-conférencier-es et à la légitimité de sa mission de médiation culturelle.

Ces mesures rendent difficile, voire impossible, l'organisation de visites pour de petits groupes, pourtant essentiels à des visites de qualité et plus adaptée à des publics aux besoins spécifiques.

Ces politiques révèlent plus généralement la volonté des institutions patrimoniales de disqualifier la médiation humaine au profit d'une politique de flux touristique, où le projet culturel disparaît derrière une prétendue rentabilité obtenue par le recours à des agences privées. La corollaire en est la précarisation des travailleur-euses et la fragilisation de leurs conditions d'exercice. L'ubérisation du métier de guide-conférencier-es est déjà bien abouti.

Nouveaux Tarifs

Sainte-Chapelle : jusqu'à 540€

Louvre :

20€ = petit groupe 1-6 pers.

90€ = grand groupe 7-20 pers.

+ 28€/pers.

au lieu de 22€ tarif indiv.

Opéra Garnier : jusqu'à 360€

Versailles : 75€ minimum

Notre-Dame de Paris :

Obligation de location des audiophones + réservation d'un créneaux horaire 3 mois à l'avance épuisés en 1 heure

25€ - 2 à 5 pers. (guide compris)

30€ - 6 à 10 pers. (guide compris)

Nous déplorons:

- Une restriction de l'accès au travail pour les guides professionnel-es, pourtant formé-es, qualifié-es et encadré-es par une réglementation stricte
- Une inégalité croissante entre les différents acteurs du secteur, au détriment des professionnels respectant la législation ;
- Une dégradation de la qualité de la médiation culturelle, ayant un impact direct sur l'expérience des visiteur-euses.

Pourquoi on se bat ?

LES GUIDES- CONFERENCIERS.ES SONT INDISPENSABLES À L'ECOSYSTEME CULTUREL

Derrière les droits de réservation et les forfaits imposés, c'est une transformation profonde du métier qui est à l'oeuvre : l'exercice d'une activité réglementée devient conditionnée à des capacités financières et à une prise de risque disproportionnée

Louvre (2024), Orsay (2027) : une même dérive vers la privatisation.

Beaucoup de professionnel·les n'ont pas d'autre choix que de devenir auto-entrepreneur·euses ou de créer leur propre structure pour continuer à travailler.

Un système qui précarise les travailleur·euses et renchérit l'accès à la culture.



UNE CONCURRENCE DÉSÉQUILBRÉE

Ce système favorise les grandes structures comme : Get Your guide, Airbnb, etc et instaure une forte inégalité d'accès au marché entre professionnel·les



VERS UNE PRÉCARISATION GÉNÉRALISÉE

L'UBÉRISATION du métier est en marche

- 👉 Baisse des tarifs de guidage pour survivre
- 👉 Dépendance des agences et salariat déguisé
- 👉 Visites plus chères pour le public



UN ENJEU CULTUREL MAJEUR

Les guides-conférencier·es jouent un rôle essentiel.

Remplacer la médiation humaine par des audioguides et une logique de flux, c'est sacrifier la qualité des visites au profit de la rentabilité.

NOS REVENDICATIONS



**ABOLITION DE LA
LOGIQUE DES
CRÉNEAUX POUR LES
PETITS GROUPES**



**SUPPRESSION DES
BARRIÈRES
FINANCIÈRES**



**RECONNAISSANCE DU
STATUT PROFESSIONNEL**



**DÉFENSE D'UNE
MÉDIATION CULTURELLE
DE QUALITÉ**

Nous appelons les institutions concernées à engager un dialogue constructif avec les représentant·es de la profession afin de mettre en place des solutions équilibrées, garantissant à la fois l'accès au public, la qualité des visites et des conditions de travail équitables.

*Ne pas jeter sur la voie publique

✉ mtc@sud-culture.org

🌐 sud-culture.org

📷 [sud_culture.mtc](https://www.instagram.com/sud_culture.mtc)

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS.EUSES DE LA CULTURE

Rejoins-nous !

Union
syndicale
Solidaires